

Le 6 juin 2016

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **SIXIÈME jour du mois de juin de l'an deux mille SEIZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

SONT PRÉSENTS: Mesdames Gaétane Gaudreau Langlois et Janet Cooper, ainsi que messieurs Dany Brodeur, Christian Laporte, George C. Atkin et Pierre Martineau.

TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 8 personnes dans l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Francine Caron Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

16-06-567

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par le conseiller George Charles Atkin
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

16-06-568

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par la conseillère Janet Cooper
Appuyé par le conseiller Christian Laporte
Il est résolu*

QUE les procès-verbaux des séances du 4 mai et du 6 juin 2016 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE

4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL

La Mairesse fait un suivi quant à la question de l'épandage du calcium sur les deux côtés du chemin, et mentionne que le conseil conserve sa méthode actuelle, pour des raisons économiques et environnementales.

Il est aussi question de la coupe d'arbres qui a eu lieu sur le chemin Bunker, une barrière de sédimentation a été installée.

5. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Madame Caron Markwell présente un résumé des principaux points de la réunion du 18 mai 2016 de la MRC:

COMITÉ CULTUREL

Programme de soutien financier aux initiatives culturelles des municipalités de la MRC Memphrémagog

Nouveau fonds sera diffusé sur le site Web de la MRC et une annonce publique sera faite conjointement à l'annonce des autres programmes de subvention de la MRC.

AMÉNAGEMENT

PDZA Rencontre avec le MAPAQ pour un projet visant à promouvoir les marchés publics estriens. Les 5 marchés publics du territoire de la MRC ont été invités à y participer.

Suivi du PIIRL Les demandes de subventions des municipalités ont été refusées dû au fait que le rapport n'est pas final, des demandes de modification ont été demandées. On doit attendre la conformité du rapport avant de faire des demandes pour 2016-2020.

Inventaire des tours sur le territoire de la MRC

Une carte et une liste des tours sera envoyée aux DG , inspecteurs et élus des municipalités.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Échantillonnage des tributaires : 75 stations seront étudiées dans les bassins versants des lacs Memphrémagog, Lovering, Nick, Massawippi, Stuckley, Brome et d'Argent.

Formation sur l'entreposage et la manutention des RDD a eu lieu le 5 mai incluant une visite de l'écocentre de Magog.

L'ABC du bac, trier c'est un jeu d'enfant un concours a été lancé le 25 mai afin de sensibiliser les gens à une meilleure gestion de leurs matières résiduelles. Voir site Web.

SÉCURITÉ INCENDIE

Des correctifs ont été suggérés par la conseillère du MSP pour que le projet du schéma puisse être accepté par le ministre. Il s'agit principalement des obligations pour les entraides automatiques, des tableaux de déploiement des ressources et des visites d'inspections pour toutes catégories de risques. Un atelier de travail a eu lieu le 26 mai avec la représentante du MSP Joliane Tétreault pour bien informer les membres du conseil.

Projet d'optimisation : le président, M. Primeau, fera deux présentations (une pour le côté Est et l'autre pour le côté Ouest du lac) aux DG, directeurs incendie et élus responsables du dossier au sein des conseils locaux.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Révision des règlements municipaux uniformisés, chaque municipalité doit transmettre une copie des règlements adoptés.

Ristourne de la SQ 2015 estimée à 397,940\$ retardée parce que certaines municipalités n'auraient pas payé les intérêts en totalité.

POSTE DE LA SQ

Les démarches avancent bien et les échéanciers de tous les comités sont respectés.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Une citoyenne s'interroge quant à la question de la légalité des permis pour les chalets à court terme qui opèrent actuellement et d'un lotissement qui a été fait sur une propriété voisine.

Une citoyenne manifeste des inquiétudes par rapport à son puits et aux installations septiques de son voisin.

Un résident demande à ce que les bâtons de shuffleboard soient accessibles et mentionne qu'il a reçu un avis pour retirer son abris tempo et aurait apprécié avoir un accroche-porte à la place.

7. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

8. URBANISME

8.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis

Le rapport des permis émis du mois de mai 2016 est déposé aux membres du Conseil.

8.2 Dépôt du Rapport d'inspection forestière

Le rapport des inspections forestières du mois de mai 2016 est déposé aux membres du conseil.

8.3 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme

Aucune réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme n'a eu lieu en mai dernier.

16-06-569

8.4 Acquisition d'un nouvel ordinateur pour l'inspecteur en bâtiment

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'ordinateur rendu désuet de l'inspecteur en bâtiment;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission de la compagnie *Informatique ASR* et que celle-ci répond aux besoins de la municipalité;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Et résolu***

QUE le conseil accepte l'offre de la compagnie *Informatique ASR* concernant l'achat d'un nouvel ordinateur pour l'inspecteur en bâtiment au montant de 781,05\$ taxes en sus. Le montant de la dépense sera approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 670.

ADOPTÉE

9. ENVIRONNEMENT

16-06-570

9.1 Embauche des stagiaires en environnement et en génie civil

ATTENDU QUE la municipalité a obtenu du gouvernement du Canada une subvention pour l'embauche des stagiaires en environnement et en génie civil pour une période de douze semaines;

ATTENDU QUE le comité d'embauche a rencontré des candidats et que leur choix s'est arrêté sur M. Reza Amini en génie civil et de Mme Bianca Lizotte en environnement;

ATTENDU QUE leur embauche a eu lieu au courant du mois de mai après la confirmation de la subvention, il est donc opportun que le conseil l'entérine;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

QUE le conseil entérine l'embauche de M. Reza Amini à titre de stagiaire en génie civil en date du 16 mai 2016, au salaire horaire de 17\$ pour une durée de 12 semaines. Le montant de la dépense sera approprié à même le poste budgétaire no 02 32001 141.

QUE le conseil entérine l'embauche de Mme Bianca Lizotte à titre de stagiaire en environnement en date du 20 mai 2016, au salaire horaire de 15\$ pour une durée de 12 semaines. Le montant de la dépense sera approprié à même le poste budgétaire no 02 47002 141.

QU'il est convenu d'offrir une compensation pour l'utilisation de leur véhicule personnel dans le cadre de leurs fonctions, la compensation correspond au taux actuel figurant dans le manuel de l'employé.

ADOPTÉE

16-06-571

9.2 Visite d'inspection sur les lots 4 922 666 et 4 923 814

ATTENDU QU'une inspection doit être effectuée sur les lots 4 922 666 et 4 923 814 afin de vérifier la localisation des installations de prélèvement d'eau de surface;

ATTENDU QUE toute municipalité locale peut autoriser ses officiers à visiter et à examiner, entre 7 et 19 heures, toute propriété pour constater si les règlements y sont exécutés, pour vérifier tout renseignement et pour obliger les propriétaires de ces maisons à recevoir ses officiers et à répondre à toutes les questions qui leur sont posées relativement à l'exécution des règlements, le tout en vertu de l'article 492 du Code municipal;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin
Il est résolu***

QUE le conseil autorise l'inspectrice en environnement Isabelle Rioux, M. Pascal Martin technologue chez Inspectech et M. Pierre Alex Bonin ingénieur de la compagnie Labo Montérégie à aller visiter les lots 4 922 666 et 4 923 814 pour une inspection quant à la localisation des installations de prélèvement d'eau de surface.

QUE la visite d'inspection aura lieu le 9 juin 2016 à 9h30.

ADOPTÉE

10. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE

16-06-572

10.1 Entérinement de la vente de l'ancien quai

ATTENDU QUE le conseil a procédé à un appel d'offres d'achat pour l'ancien quai du parc Forand le 28 avril dernier et il était prévu que celui-ci entérine la vente au plus offrant à la prochaine assemblée publique;

ATTENDU QUE la vente a été faite auprès de M. Jacques McCutcheon pour la somme de 400\$ taxes incluses;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil entérine la vente de l'ancien quai du parc Forand au montant de 400\$ taxes incluses à M. Jacques McCutcheon en mai dernier.

ADOPTÉE

16-06-573

10.2 Enlèvement de l'amiante au 394 chemin Remick (ancienne école)

ATTENDU QUE le conseil acceptait la soumission de la compagnie INF inc pour procéder à l'enlèvement de l'amiante de l'ancienne école sise au 394 chemin Remick en mai dernier, tel qu'il appert de la résolution 16-05-543;

ATTENDU QU'il faut ajouter à cette dépense une dizaine d'heures pour la présence du consultant en la matière lors des travaux;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par le conseiller George Charles Atkin
Il est résolu***

QUE le conseil accorde la dépense reliée à la présence du consultant et ingénieur M. Elphège Thibodeau lors de l'enlèvement de l'amiante au 394 ch. Remick, pour environ une dizaine d'heures à 110\$/h frais de déplacement en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le Surplus libre.

ADOPTÉE

11. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

16-06-574

11.1 Approbation des comptes payés et à payer

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois de mai et juin 2016, et autorise la directrice générale à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés :	28 544,41 \$
Total des comptes à payer:	139 685,58 \$

QUE le conseil approuve la liste des salaires pour le mois de mai 2016, à savoir:

Salaires des employés	24 707,88 \$
Salaires des élus	5 133,64 \$
Chef Pompier	746,28 \$
Salaires des pompiers (Formation)	1 146,98 \$
CCU	195,85 \$
CCE	78,34 \$

ADOPTÉE

11.2 Rapport des délégations de pouvoir

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale, du responsable de la voirie et des infrastructures et du chef pompier sont déposés auprès des membres du conseil.

- Rapport de la directrice générale 37,96 \$
- Rapport du responsable de la voirie et infrastructures 2 250,68 \$
- Rapport du chef pompier 690,83 \$

11.3 Dépôt du certificat du registre - règlement 384-2016

La secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du *Règlement 384-2016 ayant pour objet l'acquisition d'équipement de remplacement pour le réseau d'eaux usées du secteur de Fitch Bay et décrétant un emprunt au fonds de roulement de la municipalité.* Le tout conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.*

16-06-575

11.4 Congrès FQM

ATTENDU QUE le congrès de la Fédération québécoise des Municipalités se tiendra du 29 septembre au 1er octobre prochain;

ATTENDU QUE la mairesse Francine Caron Markwell et le conseiller Christian Laporte ont démontré leur intérêt à participer à ce congrès;

***Il est proposé par le conseiller George Charles Atkin
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

QUE le Conseil autorise l'inscription au congrès de la FQM 2016 de deux participants de la municipalité au coût de 720\$/inscription taxes en sus.

QUE les frais de déplacements, de repas, d'hébergement et de stationnement seront remboursés uniquement sur démonstration de pièces justificatives et en respect du manuel de l'employé/élu.

QUE le montant de ces dépenses est approprié à même les postes budgétaires 02 11000 340 et 02 11000 310.

ADOPTÉE

16-06-576

11.5 Adoption du règlement 389-2016 décrétant une dépense de 500 000\$ et un emprunt de 500 000\$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 4 mai dernier, la conseillère Gaétane Gaudreau a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement no 389-2016;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet de décréter un emprunt aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le règlement no 389-2016 décrétant un emprunt aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques.

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard deux jours avant la séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

16-06-577

11.6 Adoption du règlement 388-2016 amendant le règlement 383-2015 établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2016

ATTENDU QUE lors de la séance régulière du 4 mai dernier, la conseillère Gaétane Gaudreau a donné un avis de motion annonçant l'adoption à une séance ultérieure du règlement no 388-2016;

ATTENDU QUE ce règlement a pour objet de corriger la taxation au niveau terrains vacants;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le conseil adopte le règlement no 388-2016 amendant le règlement 383-2015 établissant le budget et fixant les taux de taxes pour l'exercice financier 2016.

QUE les membres du conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement au plus tard deux jours avant la séance, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE

11.7 Avis de motion - règlement 391-2016 concernant les systèmes d'alarme

Avis de motion est donné par monsieur la conseillère *Janet Cooper* que lors d'une prochaine assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité sera présenté pour adoption le règlement numéro 391-2016 concernant les systèmes d'alarme.

L'objet de ce règlement est de conserver l'uniformisation des règlements pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec en ce qui a trait aux systèmes d'alarmes, et d'abroger le règlement 273-2005 en la matière.

11.8 Avis de motion - règlement 392-2016 concernant les nuisances

Avis de motion est donné par monsieur la conseillère *Gaétane Gaudreau* que lors d'une prochaine assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité sera présenté pour adoption le règlement numéro 392-2016 concernant les nuisances.

L'objet de ce règlement est de conserver l'uniformisation des règlements pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec en ce qui a trait aux nuisances et d'abroger le règlement 378-2015.

11.9 Avis de motion - règlement 393-2016 concernant la sécurité, la paix et l'ordre

Avis de motion est donné par monsieur la conseillère *Janet Cooper* que lors d'une prochaine assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité sera présenté pour adoption le règlement numéro 393-2016 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

L'objet de ce règlement est de conserver l'uniformisation des règlements pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec en ce qui a trait à la sécurité, la paix et l'ordre et d'abroger le règlement 377-2015.

11.10 Avis de motion - règlement 394-2016 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques

Avis de motion est donné par monsieur la conseillère *Gaétane Gaudreau* que lors d'une prochaine assemblée ordinaire du conseil de la Municipalité sera présenté pour adoption le règlement numéro 394-2016 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

L'objet de ce règlement est de conserver l'uniformisation des règlements pour en faciliter l'application par la Sûreté du Québec en ce qui a trait au stationnement et à la gestion des voies publiques et d'abroger le règlement 376-2015.

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. SÉCURITÉ PUBLIQUE

13.1 Dépôt du rapport du service incendie

Le rapport des activités mensuelles du département incendie du mois de mai 2016 est déposé aux membres du conseil.

16-06-578

13.2 Approbation d'achat d'équipements

ATTENDU QUE le chef pompier désire procéder à l'achat des équipements suivants (les prix sont approximatifs):

- 2 masques grands avec support d'amplification modèle AV3000: 360\$ chaque
- 2 masques grand: 1 000\$ chaque
- 2 lances 1 3/4 avec poignée: 715\$ chaque
- 8 boyaux de 1 3/4 de 50': 134\$ chaque
- 2 supports de montage pour SCBA:85\$ chaque
- 2 raccords en Y trappe 2 1/2 à 1 1/2: 420\$ chaque
- 2 packs de boyaux de 200' 1 3/4: 110\$ chaque

ATTENDU QUE le chef pompier ira chercher plusieurs soumissions et retiendra la plus avantageuse;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil autorise le chef pompier à procéder à l'achat de ces pièces d'équipements. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 22000 641.

ADOPTÉE

16-06-579

13.3 Mise à jour du plan de sécurité civile

ATTENDU QUE la municipalité doit préférentiellement faire la mise à jour de son plan de sécurité civile à chaque 2 ans;

ATTENDU QUE le plan a été confectionné en 2013 et qu'aucune mise à jour n'a encore été effectuée;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de service à ce titre;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau
Il est résolu***

QUE le Conseil accepte l'offre de service de M. Raymond Gagné, chargé de projet à la planification en sécurité civile, pour effectuer la mise à jour du plan municipal de sécurité civile pour le Canton de Stanstead, pour un montant de 2 632 \$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le budget no 02 23000 429.

ADOPTÉE

16-06-580

13.4 Ajustement de la facture envoyée à Ogden pour la desserte incendie sur leur territoire

ATTENDU QUE la municipalité de Canton de Stanstead et la municipalité d'Ogden ont signé une entente pour la desserte du service incendie en 2013;

ATTENDU QUE la facture de 31 310\$ envoyée à Ogden pour l'année 2016 incluait un montant qui n'aurait pas dû y figurer, un crédit leur sera donc octroyé lors du prochain paiement qui aura lieu en juillet prochain;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur
Il est résolu***

QUE le conseil crédite un montant de 2 760 \$ sur le troisième et dernier versement qu'Ogden versera à la municipalité pour la desserte incendie sur leur territoire en juillet prochain.

ADOPTÉE

16-06-581

13.5 Adoption d'une entente d'aide mutuelle et d'intervention pour la protection contre les incendies avec la ville de Magog

ATTENDU QUE la municipalité et la ville de Magog désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les Cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à l'établissement d'un service partiel d'intervention et d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies;

ATTENDU QUE les deux municipalités se doivent de conclure une telle entente conformément au schéma de couvertures de risques de la MRC Memphrémagog;

Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau

Appuyé par le conseiller George Charles Atkin

Il est résolu

QUE le conseil adopte l'entente d'aide mutuelle et d'intervention pour la protection contre les incendies avec la ville de Magog aux conditions qui y sont prévues, dont le conseil reconnaît avoir reçu copie et se dit en accord avec les termes.

QUE le conseil autorise et mandate la mairesse ou en son absence le maire suppléant, ainsi que la directrice générale ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

ADOPTÉE

14. LOISIRS ET CULTURE

16-06-582

14.1 Achat de fleurs

ATTENDU QUE le conseil désire que des fleurs soient plantées à différents endroits de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur

Appuyé par la conseillère Janet Cooper

Il est résolu

QUE le Conseil autorise une dépense maximale de 500\$ taxes en sus pour l'achat des fleurs.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 19000 522.

ADOPTÉE

16-06-583

14.2 Aménagement paysager à l'abri postal de Georgeville

ATTENDU QU'un aménagement paysager doit être fait près de l'abri postal à Georgeville dans le cadre du projet du circuit patrimonial;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu à ce titre une soumission pour la vente des plantes/fleurs et une autre pour la confection de l'aménagement en tant que tel;

Il est proposé par la conseillère Janet Cooper

Appuyé par le conseiller Christian Laporte

Il est résolu

QUE le conseil accepte la soumission de 500 \$ de Mme Hélène Poitras, pour l'achat des plantes et fleurs à l'abri postal de Georgeville, dans le stationnement du Carré Copp.

QUE le conseil accepte la soumission de 1 200 \$ taxes en sus de M. Simon Proulx, pour les travaux d'aménagement paysager au même endroit.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le Surplus libre.

ADOPTÉE

16-06-584

14.3 Installation d'un panneau temporaire transportable

ATTENDU QU'il est opportun de rendre plus sécuritaire et pratique les branchements électriques lors des événements comme la fête nationale et la fête des neiges;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de M. Patrick Bouchard, électricien, afin de procéder à l'installation d'un panneau temporaire transportable pour les parcs Thayer et Forand en particulier;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil accepte la soumission de M. Patrick Bouchard, électricien, afin d'installer un panneau temporaire transportable, au montant de 875\$ taxes en sus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70150 526.

ADOPTÉE

16-06-585

14.4 Dépenses diverses en rapport avec le circuit patrimonial

ATTENDU QU'il est opportun que le conseil approuve les dépenses suivantes dans le cadre du projet du circuit patrimonial:

- impression du dépliant en 3000 exemplaires/ Comma imagination: 1 295 \$ taxes en sus;
- enseignes/Larry Bernais: 2 500\$ maximum taxes incluses
- enseignes routières directionnelles en métal/Enseignes Wilson: 500 \$ maximum taxes incluses
- Collations, breuvages et autres articles pour le lancement du circuit: 500\$ maximum taxes incluses

***Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur
Appuyé par la conseillère Janet Cooper
Il est résolu***

QUE le conseil accorde les dépenses relatives au circuit patrimonial énoncées ci-dessus.

QUE le montant de la dépense est approprié à même les postes budgétaires no 02 70292 670 et 02 11000 493.

ADOPTÉE

15 VARIA

16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen s'interroge sur le programme de mise aux normes des installations septiques ainsi que sur les voyages de compost offerts aux résidents. Il propose que les quantités soient limitées par personne afin que tout le monde puisse en bénéficier équitablement.

Il est fait mention que les travaux ont bien été exécutés sur les chemins Gendron et Vallières. Ce même résident demande à ce que le fossé au coin Tomifobia et Fitch Bay soit nettoyé.

Un résident demande s'il est possible d'empêcher l'accélération du moteur des bateaux qui sortent de l'eau pour s'attacher à la remorque, car cela est polluant et nuit à l'environnement.

16-06-586

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par la conseillère *Gaétane Gaudreau* il est 20h21.

**Francine Caron Markwell
Mairesse**

**Me Josiane Hudon
Directrice générale
et secrétaire-trésorière**